



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 25

juin 2023

Petit historique de notre commune

Il y a déjà longtemps que Réinventons Quetigny souhaitait vous présenter un bref historique de notre commune. Le moment est venu.

*Pour ce faire, nous disposons de l'important travail d'un amateur éclairé : Jean-Pierre Millot, dont nous avons déjà présenté un ouvrage de souvenirs dans l'interview de notre **numéro 5** (mai 2021) p. 5-7 (https://www.reinventonsquetigny.com/files/ugd/f33f2f_e45e6dfa30824fdd8d1c0c396aae0983.pdf) ... et également de quelques autres sources citées en bas de page.*

Difficile de parler des temps très anciens pour un modeste village au sujet duquel nous n'avons que peu de sources et qui n'a pas fait l'objet d'une étude universitaire.

Certes, des érudits locaux, comme partout en France, n'ont pas manqué d'y situer quelques faits fort anciens, rattachés à la "grande" histoire, comme — excusez du peu — le lieu où Vercingétorix aurait rassemblé ses troupes, puis tenté d'affronter César avant de se réfugier à Alésia en 52 av. J.-C. ! (hypothèse de Gustave GOUGET, 1864). Cela est peu crédible.

Au temps des Gallo-Romains, Quintiniacus appartenait au *pagus* (ou "pays") *Oscarensis* (subdivision du *Pagus Divionensis*, territoire des environs de Dijon, ville peu développée des Gaulois Lingons). Deux cercueils de pierre retrouvés dans le Cromois en 1855 attestent de l'origine gallo-romaine de Quetigny. On peut penser que l'économie locale, agricole, contribuait essentiellement à alimenter Dijon, puisque le village était à l'écart des grands axes menant à Langres et à Chalon.

À l'époque féodale (à partir du IX^e s.), Quetigny était une paroisse et disposait d'une église, puisque l'évêque de Langres la confia dès 801 à l'abbaye Saint-Étienne de Dijon et à ses chanoines *séculiers* (ils n'étaient donc pas moines, mais prêtres), placés à partir du XIII^e siècle sous le patronage de Saint Augustin. Les *manants* (ceux qui *demeuraient* sur une *tenure* dépendant de l'abbaye pour y travailler la terre) furent dès lors soumis à des

droits et/ou corvées à payer à l'abbaye (certains étant "serfs", d'autres "libres"). Aux XIIe-XIIIe s., ils furent assujettis à une famille de seigneurs "de Quetigny", qui furent un temps les rivaux des moines. Un certain Huot de Quetigny construisit au XIIe s. une maison forte, peut-être sur le site actuel du château de La Motte. Les chanoines de l'abbaye médiévale firent creuser au XIVème s. un étang, alimenté par le Cromois, au sud de la rue Saint-Martin (autrefois nommée "rue de l'Étang"). Une tuilerie, pense-t-on, exerçait ses activités au village.

Les guerres de religion (1562-1598) dévastèrent la région ; Quetigny fut livrée aux pillages des brigands et des Ligueurs catholiques (opposés à Henri de Navarre, futur Henri IV), qui confisquèrent toutes les vaches en 1594. Pendant la Guerre de Trente Ans, les Suédois y brûlèrent 19 maisons en 1635.

Sous les Bourbons, le village (de 250 habitants environ) semble plutôt prospère. L'actuel château de la Motte et une église sont construits, et le village dispose d'un "recteur d'école" à partir de 1700. Le domaine des Cèdres est occupé et aménagé par une riche famille, les Clopin de Bessey. La ferme (à cour carrée) du Carcot, près de Couternon, et celle (en longueur) du Bois de Pierre, près de Saint-Apollinaire, sont construites ; elles sont aujourd'hui encore en activité. Le nom de Quetigny apparaît au XVIIIe s. sur la carte de Cassini (feuille 114-28), qui ne juge pas utile de montrer une quelconque voie le desservant, même vers Dijon.

En 1789, l'abolition des droits féodaux permit de libérer les paysans de leur dépendance à l'égard des chanoines. La confiscation des biens du clergé donna lieu à leur rachat, mais seuls les plus fortunés, sans doute quelques rares "laboureurs" (paysans aisés) et bourgeois de Dijon purent les acquérir. Jusqu'au milieu du XXème siècle, les paysans pauvres pourront louer les "pâtis", terres communales concédées aux habitants. En tout cas, une municipalité est élue ; le premier maire, en 1792, fut Antoine Prieur.

Quetigny voit en 1800 les armées du Premier Consul, en route vers l'Italie, camper sur son sol... puis en 1815, celles des souverains européens l'occuper, une fois l'Empereur vaincu. En 1853-54, le choléra frappe : 13 décès à Quetigny (350 habitants).

De la Restauration au milieu du XXème s., notre commune reste un village qui vivote à l'écart des grands circuits économiques ; une charrette à cheval va régulièrement à Dijon vendre le lait et les modestes récoltes des fermes. Un lavoir sera construit en 1883 près de l'actuelle salle Nelson Mandela ; l'eau potable, elle, viendra jusqu'à l'entre-deux-guerres des puits individuels.

Dans les années 1840, l'église Saint-Martin est reconstruite, avec son clocher au toit d'ardoises, puis ornée de stalles et de boiseries sculptées (provenant peut-être de l'ancienne église). La mairie-école est édifiée à proximité, fin XIXe s. À l'époque, le seul établissement commercial de Quetigny, face à la mairie, est un café-tabac, où se retrouve la gent masculine.

Un notaire dijonnais aux idées avancées, nostalgique de l'Empire, Nicolas Mazeau, acquiert la belle propriété des Cèdres. Son fils Charles y recevra chaque année les habitants de Quetigny pour les fêtes de l'Assomption. Sénateur sous la IIIème République, éphémère Garde des Sceaux en 1887, il élaborera une loi sur les accidents du travail en 1890, et, Premier Président de la Cour de Cassation, actera la révision du procès Dreyfus en 1899.

Quetigny souffre des guerres de la période : celle de 1870 voit les Prussiens, en campagne vers l'ouest, passer par Quetigny ; un Allemand présente ainsi le village dans la *Gazette de Karlsruhe* en novembre : "Ici, le destin me donna le plus misérable trou qui puisse se trouver sous la calotte du ciel !", mais reconnaît que "par bonheur, il y a d'assez bons vins"...

Le monument aux morts montre que Quetigny a payé, avec 12 morts pour la France, un lourd tribut à la boucherie de 14-18 ; entre les recensements de 1911 et de 1921, la population passe de 342 à 278 habitants.

En 39-45, un seul Quetignois meurt pour faits de guerre, Germain Renard, marin tué lors de l'opération de la *Royal Navy* à Mers-el-Kébir...

Entre temps, l'agriculture se modernise : des travaux de drainage sont menés, l'élevage progresse, la mécanisation commence.

Mais, dans les années cinquante, à la fin du long mandat du maire Henri Détang (1930-1938 et 1945-1959), la population stagne entre 300 et 350 habitants ; aucun commerce alimentaire, aucune activité significative autre qu'agricole. L'électricité arrive en 1927, mais en 1959 84 % des logements n'ont ni baignoire ni douche, 80 % pas de WC intérieur... Comme la natalité est élevée, les jeunes, peu nombreux à pouvoir occuper un emploi dans une agriculture qui n'a plus guère "besoin de bras", vont travailler à Dijon ; quelques-uns, mariés, s'y installent ; c'est une sorte d'exode rural à échelle réduite... La seule voie goudronnée est la départementale menant à Dijon, dont beaucoup d'habitants, fait remarquer Hervé Vouillot, ne savent même pas où se trouve Quetigny !

L'élection municipale de 1959 est le point de départ d'une mutation de très grande ampleur. La jeune équipe du nouveau maire Roger Rémond, agriculteur (issu de la Jeunesse Agricole Catholique), a des projets très ambitieux. Sur le terroir, d'abord : les pâtis disparaissent (on commence par les moins exploités), un remembrement de 575 ha est décidé. L'agriculture continue d'occuper une place importante dans la ville ; les établissements scolaires alors créés (lycée agricole, puis ENITA) le confirment.

Mais le redécoupage des terres facilite l'urbanisation : 40 pavillons HLM sont construits (lotissement Saint-Martin). Puis les immeubles sortent de terre. En 1963, la maîtrise d'œuvre de constructeur unique est confiée à la société régionale d'HLM "afin de réaliser un triple objectif de 2 400 logements, 2 400 emplois, 2 400 arbres" (slogan d'avenir !). On incite les jeunes ménages à investir dans l'accession à la propriété ; par souci esthétique et pour éviter les "marqueurs sociaux" selon les types d'immeubles, la municipalité se prononce en 1967 en faveur d'"une ambiance visuelle et colorée des façades pour tous les bâtiments d'habitation", confiée à l'architecte Alain Champetier de Ribes et au plasticien Bernard Lassus, dont les petits carreaux de pâte de verre sont fabriqués à Murano, île en face de Venise : c'est la construction du quartier des Huches (une sorte de contraire des "ZUPs" ou des "grands ensembles" construits alors à Dijon), avec des bâtiments limités à 4 étages, à deux pas du Centre-Ville. Les immeubles quasi-cubiques dits "DATAR" fournissent des logements pour les étudiants et le personnel de l'ENITA ; d'autres ont des formes plus originales ("Manivelle", aujourd'hui détruite).

Grâce à l'achat de terrains par une régie municipale, la Municipalité maîtrise son développement, y compris économique : en 1968 ouvrent le lycée agricole, mais aussi le premier magasin Carrefour de la région ; suivront les implantations des laboratoires pharmaceutiques Delalande et Monot. Le centre-ville est équipé de commerces. Tout cela rapproche les habitants des emplois et permet d'engranger de la taxe professionnelle pour avancer dans les projets. Autour, les zones de pavillons incluent partout des cheminements piétonniers entre des rues rarement rectilignes. La ville passe de 481 habitants en 1962 à 7 292 en 1982. La natalité étant exceptionnellement élevée à Quetigny, la municipalité achète le domaine des Cèdres et y installe un centre aéré.

Il y a à la même époque d'autres "villes nouvelles" en France... Quetigny est la seule voulue non par l'État, mais par une municipalité.

Aux municipales de 1965, les électeurs, encore très majoritairement habitants de longue date, plébiscitent l'équipe sortante... Elle sera reconduite, chaque fois rajeunie de nouveaux membres, en 1971, 1977 et 1983. Désormais, tous les nouveaux maires, Hervé Vouillot (1984), Michel Bachelard (2003), Rémi Détang (2016), accéderont à la tête de la commune suite à la démission de leur prédécesseur.

Pendant les deux décennies du mandat d'Hervé Vouillot, député dans les années 80, figure locale du Parti Socialiste à la tête d'une municipalité d'union de la Gauche, professeur d'université et économiste qui théorise la notion de "ville durable", Quetigny continue de grandir en suivant les mêmes priorités. Les quartiers Fontaine aux Jardins (années 70) et Fontaine-Village (années 80) respectent les priorités architecturales définies auparavant. Le collège Jean Rostand et l'espace Mendès France, les commerces du "Terminus" ouvrent à la même époque. La zone commerciale s'étend considérablement et devient la première de la région. Le maire obtient en 1996 un jugement du Conseil d'État lui permettant d'interdire l'affichage publicitaire dans sa commune ("jurisprudence Quetigny") et la dote de nouveaux équipements comme le complexe aquatique du Cap Vert (qui ne vivra qu'une décennie) et le golf. Initiative moins heureuse, la mise en route du projet des *Allées cavalières* maintient certes un objectif de diversité sociale, mais pousse à l'excès l'étalement urbain et crée une zone mal desservie par les transports en commun... et ne suscite ni commerces ni emplois sur place.

C'est en 1985, à l'initiative d'Hervé Vouillot et d'Alioune Blondin Beye, ministre malien des affaires étrangères, qu'avait été fondé le Jumelage - Coopération, rejoint par Bous (Sarre) en 1989.

La richesse et la diversité des structures associatives et sociales demeure une priorité pendant le mandat de Michel Bachelard. La ville aide beaucoup les "assos", et veille sur elles (d'un peu trop près selon certains de leurs membres)... En 2012, Quetigny dispose enfin du terminus du tram, qui la relie à Dijon et facilite grandement la vie de ses habitants. Peu après, elle se dote d'un *Agenda 21* afin de s'inscrire dans un développement durable, respectueux de l'équilibre environnemental, social, économique et culturel, qui se transforme le 1er janvier 2021 en *Agenda 2030*.

Michel Bachelard fait, au lieu du choix de l'étalement urbain, beaucoup critiqué à l'époque, celui de la densification du centre autour du terminus du tram ; sous son mandat, la population dépasse légèrement 10 000 habitants, avant de diminuer un peu. Rémi Détang suit la même ligne en développant tout particulièrement le discours du "parcours résidentiel", censé permettre à une personne ou à un ménage, tout au long de sa vie, de faire évoluer son habitat et le statut de celui-ci, en déménageant pour répondre à ses besoins qui évoluent. Nos fidèles lecteur·rice·s savent ce que nous pensons de ces objectifs, recevables, ainsi que de leur réalisation, beaucoup plus discutables... Comme toujours en matière d'urbanisme, c'est le temps qui départagera les avis très contrastés exprimés dans la commune à la suite de ces choix. Mais ce n'est plus de l'histoire...

Sources :

MILLOT Jean-Pierre, Quetigny Archives, histoires d'hier et rues d'aujourd'hui, *La Passerelle*, Quetigny, 2019

DROCOURT Thierry, Quintiniacum, Cusigni, Cutigny, Quetigny du temps jadis, *Librairie À la Bonne Source*, Dijon, 1999

VOUILLOT Hervé, La Ville contre les grands ensembles, *éditions Cèdre*, Besançon, 2006

BALLEYGUIER Jean-Marie, Quetigny, Les Cèdres, 18 avril 1830 / 31 mai 1975 (2ème édition), *CoolLibri*, Toulouse, mars 2021

ESSANHI Habib, "Quetigny, du village à la ville", *Vie Senior* n° 34, Dijon, été 2021

Le Cousi 91, guide de Quetigny (préfacé par Hervé VOUILLOT)

https://www.echodescommunes.fr/commune_cote-dor_quetigny_520.html

https://www.echodescommunes.fr/actualite_2372_quetigny-a-plante-le-1er-arbre-du-projet-quetigny-coeur-de-ville.html

BALLEYGUIER Jean-Marie, Nicolas Mazeau, bourgeois dijonnais ambivalent, Dijon, 2010
<http://devoirsdarchitecte.e-monsite.com/medias/files/nicolas-mazeau.pdf>

Cour de cassation, M. le Premier Président Charles Mazeau, lithographie de Paul Renouard (1899) commentée, M.A.H.J., Paris
www.mahj.org/fr/decouvrir-collections-betsalel/cour-de-cassation-m-le-premier-president-18552

Église Saint Martin, mairie, château de la Motte, [ferme du Carcot](#), [ferme du Bois de Pierre](#), [les Cèdres](#), catalogue *Mérimée* du Patrimoine

Carte de Cassini sur geoportail.gouv.fr/donnees/carte-de-cassini
(tapez Quetigny dans le champ précédé d'une loupe, puis dézoomez en haut à gauche)